



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONVENTION DE MISE A  
DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX SIS 104  
RUE DIDEROT A L'ASSOCIATION GENERALE  
DES FAMILLES**

**DÉCISION N° DM-24-158  
EN DATE DU 23 MAI 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire, délégué à l'administration générale ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la Ville de soutenir l'action de l'Association générale des familles en mettant à disposition un local sis 104 rue Diderot à Vincennes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association générale des familles représentée par son président, monsieur Philippe SOUWEINE, une convention de mise à disposition gratuite de locaux sis 104 rue Diderot à Vincennes à usage de ludothèque.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240523-lmc1H11987H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/05/2024  
Date de Publication : 23/05/2024